

LE PRESIDENT

JOURNAL NAPOLEONIEN

Bureaux : Grande Rue Mercière, n. 22.

LYON, 30 MAI 1849.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE DE PARIS.

Du 29 mai 1849, à onze heures et demie du soir.

« Quatorze bureaux se sont définitivement constitués hier. Les présidents nommés sont :

- 1^{er} Bureau : MM. Molé.
- 2^e De Panat.
- 3 (Ne s'est pas constitué.)
- 4^e Maréchal Bugeaud.
- 5^e Général Bedeau.
- 6^e Considérant.
- 7^e Dupin.
- 8^e De Rémusat.
- 9^e Gouin.
- 10^e De Broglie.
- 11^e Thiers.
- 12^e Quentin-Bauchard.
- 13^e Mauguin.
- 14^e François Arago.
- 15^e Général Cavaignac.

Par rectification :

- 3^e bureau : M. L'amiral Cécile.
- 6^e M. Baroche au lieu de M. Considérant.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE

Du 29 mai, à cinq heures du soir.

« L'Assemblée législative a continué paisiblement la vérification des pouvoirs.

« Paris jouit de la plus parfaite tranquillité. »

Pour traduction conforme :

Le Directeur du Télégraphe :

Signé : E. CHEPPE.

Pour copie conforme :

Le Préfet du Rhône,

VICTOR TOURANGIN.

L'ignorance politique.

Depuis que le suffrage universel et la forme républicaine ont appelé tous les citoyens à s'occuper des affaires publiques, chacun se croit obligé d'avoir une opinion, non pas sur ce qu'il connaît par sa propre expérience ou par des études spéciales, mais bien sur les choses qui lui sont le plus étrangères et dont il ignore le premier mot. La science politique n'a plus de mystères pour personne, les rouages gouvernementaux n'ont plus aucun secret.

Où sont-ils donc ces hommes timides qui s'imaginaient que les finances étaient difficiles à conduire, que la diplomatie était un terrain dangereux et la guerre une œuvre gigantesque ? qu'ils viennent apprendre de nos politiques du jour comment on équilibre un budget, comment on arrange les affaires européennes, et avec quelle insouciance on déclare la guerre au monde entier. C'est merveilleux, et tant d'outrecuidance nous amuserait beaucoup si le pays n'était en jeu, et si nos intérêts n'étaient follement compromis par des mains imprudentes.

Le négociant ne se borne pas à parler commerce et à rechercher quels moyens pourraient faciliter — par le crédit ou des traités avec les étrangers — le développement de cette source de richesse. L'ouvrier ne se borne pas à signaler les imperfections de son atelier et à indiquer comment on pourrait y porter remède ; cela serait trop simple. On préfère se lancer à corps perdu dans la haute politique et donner des leçons au gouvernement ; on préfère plaider la cause d'une utopie irréalisable, ou se faire l'apôtre d'une nouvelle doctrine qui veut renouveler le monde. Le plus grand mal est dans l'entêtement de ces législateurs improvisés ; l'amour-propre aidant, ils tiennent à leur opinion, même la plus absurde, comme à un article de foi.

Autrefois on faisait de l'art de gouverner les peuples la première et la plus impénétrable science. On croyait qu'il fallait une vaste capacité, une profonde connaissance des hommes et des choses, une grandeur de vues peu commune pour concilier tous les intérêts sociaux en présence, pour maintenir les positions acquises et faciliter l'accès des positions à prendre ; on croyait, en un mot, que l'on devenait homme d'Etat par le temps, le travail et l'observation. Mais aujourd'hui tout cela est bien changé. On naît favorisé de la science universelle, on naît bientôt avec un portefeuille de ministre dans les mains.

Voyez plutôt ce qui se passe.

A l'Assemblée nationale qui vient de prendre fin, quels sont ceux qui tranchaient avec un ton superbe les plus ardues questions ? Étaient-ce des hommes éprouvés, des capacités remarquables, des esprits supérieurs ? Pas le moins du monde ; des avocats bavards voulaient payer en papier-monnaie nos 6 milliards de dettes ; des littérateurs excentriques proposaient de transformer nos ateliers libres en autant de cloîtres autour desquels on aurait établi des gamelles égalitaires ; des orateurs belliqueux qui n'ont jamais su ce qu'il fallait de soins, de peines et de travaux pour organiser seulement une batterie d'artillerie, parlaient de lever des armées de 500 mille hommes et 600 canons ; tous ces messieurs péroraient à côté du bon sens et donnaient carrière à leur imagination brillante, au lieu d'apporter dans les discussions le contingent modeste, mais utile, de leurs connaissances sérieuses. Dans le public, c'est cent fois pire ; toutes nos villes regorgent de profonds politiques qui font et défont la Constitution dix fois par jour, et il n'y a pas de si misérable cabaret de village qui ne compte une douzaine d'hommes d'Etat.

Toutes ces idées fausses, sottises et prétentieuses ; toutes ces assertions hardiment émises par des hommes ignorants, égarent et pervertissent le peuple, à ce point que l'opinion publique aura bientôt

FEUILLETON DU PRÉSIDENT.

CADET ROUSSEL

A Grosbois.

1809.

II.

— Pourquoi cela ?

— Comment ! vous ne devinez pas ! c'est que j'aurais épousé une tribune et nous aurions fait de petits tribunaux.

Un peu plus tard, Brunet avait été, dit-on, mandé à la police pour avoir dit, à propos de la descente en Angleterre que Bonaparte voulait tenter : « Bah ! nos soldats passeront la Manche aisément, » et chanté tout bas : « Les canards l'ont bien passée. »

Comme on prêtait assez gratuitement bon nombre de hardiesses de ce genre à Brunet, il s'ensuivait qu'on le faisait arrêter régulièrement deux ou trois fois par mois ; on ajoutait qu'on le conduisait aux

représentations entre deux gendarmes, et que le soir on le ramenait de la même manière en prison.

Ce qu'il y a de certain, c'est que Brunet, homme d'esprit, quoiqu'il n'en eût pas l'air, se fût bien gardé de compromettre son repos, les intérêts de son entreprise théâtrale et sa liberté, pour le plaisir de faire quelques plaisanteries en dehors de son rôle et de cacher sous la perruque rouge de Jocrisse un froncement du gouvernement établi. Il riait quelquefois des emprisonnements successifs et en quelque sorte périodiques que l'opinion publique lui faisait subir, et lorsque quinze jours se passaient sans qu'on eût répandu le bruit qu'il avait été conduit à la préfecture de police, il disait : « Vous ne pourriez pas m'appréhender si j'ai été arrêté hier au soir ?... »

Mais en 1809, la censure était devenue plus sévère, et la police plus ombrageuse. Cette situation explique le sentiment d'inquiétude manifesté par Brunet et la question qu'il s'était adressée ; car il aurait pu laisser échapper, dans un de ses rôles, quelque inadvertance, quelque demi-mot imprudent ou même une de ces réticences qui, dans certaines occasions, sont plus significatives qu'un couplet ou qu'une tirade.

Cependant il fallait au concierge une réponse, et l'acteur, sous l'influence de ses souvenirs, hésitait encore. Une nouvelle sommation vint l'arracher à sa

préoccupation et à son silence :

— Eh bien ! allez dire à ce monsieur, répondit-il, que je vous suis.

Le concierge s'éloigna. La répétition se trouvait suspendue et les camarades de Brunet, en le voyant s'entretenir avec le concierge, supposèrent qu'il s'agissait de quelque grave événement ; ils se regardaient, s'interrogeaient à voix basse, et bientôt, lorsqu'ils aperçurent Brunet traverser lentement le théâtre pour se rendre au foyer, ils se lancèrent à l'envi dans la carrière des conjectures et des hypothèses. Quelques uns ayant assuré qu'ils avaient entendu le mot prince prononcé par le concierge, d'autres en conclurent qu'il était impossible qu'il ne fût pas question de l'arrestation de Brunet ; alors il se fit un grand et solennel silence, et chacun attendit le dénouement du drame inattendu qui pouvait ajourner indéfiniment la répétition et même la représentation de *Coco Pépin* ou *la Nouvelle année*.

De leur côté, les auteurs de ce vaudeville, tremblant pour leur pièce, s'étaient réfugiés dans le cabinet du régisseur général et parcouraient leur manuscrit, pour voir si, dans la répétition, on s'était exactement conformé aux indications de la censure dramatique, si l'on avait religieusement respecté la consigne de son fatal crayon rouge. Se serait-elle, par hasard, avisée de nouveaux scrupules, à propos

perdu le bon sens providentiel qui faisait sa force, pour n'être plus qu'un mélange de grossiers préjugés et de préventions menteuses.

De l'erreur à la passion, il n'y a qu'un pas, et de la passion au crime la pente est rapide. Que ceux dont la vanité se complait dans les discussions politiques, songent donc à la responsabilité qu'ils assument, et qu'avant de pérorer ils s'instruisent; qu'ils cessent de porter sur les hommes au pouvoir ou revêtus de fonctions publiques, des jugements téméraires, expression souvent d'une rancune envieuse; qu'ils cessent de blâmer tout ce qui se fait; car, par ce temps de révolution, tel qui critique d'en bas, se trouve vite par le flot des événements emporté en haut, et nous avons vu naguère les grands frondeurs de la veille être de bien mauvais gâcheurs le lendemain.

L'ignorance politique est le vice de notre époque, vice enraciné sur la nullité vaniteuse des petits esprits, et caressé par l'orgueil de la multitude. Dieu veuille que cette ignorance ne soit pas le premier degré d'une décadence morale! car celui qui veut sans savoir est très près de vouloir le mal.

Le *statu quo* règne en Allemagne et en Hongrie, mais il ne peut se prolonger.

Dans sa séance du 24, l'Assemblée de Francfort, réduite à 155 membres, a pris une résolution qui a son importance. Elle a réduit de 150 à 100 le nombre de membres présents strictement nécessaire pour délibérer et voter. Elle a refusé de se prononcer d'urgence sur une proposition ayant pour but de déclarer nuls tous les actes émanant du ministère actuel de l'empire.

Les insurgés du Palatinat se sont mis en rapport avec les socialistes d'Alsace et se concertent pour arrêter la marche des Prussiens.

A Francfort, le 24, on annonçait l'arrivée prochaine de 50 bataillons de l'armée prussienne.

Le gouvernement autrichien garde le silence sur le sort de Bude. On en conclut que cette ville est réellement tombée entre les mains des Magyars. Le peu de bonne foi avec lequel ont été rédigés les premiers bulletins des généraux autrichiens a jeté dans les incidents et les péripéties de cette guerre une confusion, une obscurité déplorables. Les uns disent en ce moment que Dembinski a été vaincu par les Russes, d'autres disent qu'il a été vainqueur. Que croire?

La *Gazette de Vienne* confirme la nouvelle que l'empereur est parti d'Ollmütz pour Varsovie, pour faire une visite au czar. Elle ajoute que l'empereur n'a pas accepté la démission du comte Stadion, qui lui a seulement accordé un congé, durant lequel M. Bach est provisoirement chargé du portefeuille de l'intérieur.

On écrit d'Alger, du 25 mai:

L'Algérie a nommé parmi ses représentants M. Henry Didier, dont la candidature a été soutenue par le parti démocratique. M. Didier siégeait à la gauche; c'est un démocrate modéré.

M. Emile Barault, candidat socialiste, est celui qui

a obtenu le plus grand nombre de suffrages; c'est un habile orateur qui a été saint-simonien.

Il manque encore 500 voix à M. Emile de Girardin. La province de Bone et de Constantine les lui donnera probablement. Les votes de cette province ne sont pas encore connus; mais ils ne peuvent rien changer pour les deux premiers noms cités.

La liste légitimiste n'a obtenu que le quart des suffrages.

Elle portait M. de Rancé, représentant du peuple; M. Henry d'Orléans, duc d'Aumale, et Emile de Girardin.

Ce dernier réussira peut-être, parce que beaucoup de personnes pensent qu'il pourra, s'il tient promesse, être utile à la colonie.

Il paraît qu'il y a à Londres un club de réfugiés français, où brillent Causidière, Louis Blanc, l'ex-professeur Dupont, etc.

Notre correspondant d'Angleterre nous mande trois choses:

1. Une commission de sept membres a été formée dans ledit club, à l'effet d'élaborer un plan de gouvernement nouveau pour la France, messieurs les réfugiés ne doutant pas du succès d'une révolution prochaine. Cette commission fondera son travail avec celui d'une commission parisienne qui est dans le feu de la composition.

2. Un subside de cinquante francs a été envoyé aux réfugiés de Rome, avec une protestation en français, contre l'expédition du général Oudinot.

3. Le docteur Lacambre, provisoirement installé à Lisbonne, a écrit au club de Londres pour obtenir une manifestation en faveur de Blanqui, contre Barbès. Le club, qui est tout à Barbès, a passé à l'ordre du jour.

Enfin le club a fait quelques recrues. (*Courrier de la Gironde*).

La protestation suivante a été adressée au journal *le Peuple*:

Monsieur le rédacteur du *Peuple*,

Votre numéro du 23 mai contient deux articles qui ont provoqué l'indignation la plus grande parmi les sous-officiers du 18^e léger.

Dans le premier de ces articles, vous parlez des prétendues fatigues que l'on fait endurer aux soldats, et du peu de soin que l'on prendrait de leur santé et de leur bien-être.

Dans le deuxième, vous avancez, sous votre responsabilité, que M. le général en chef Changarnier aurait, en passant devant le front du régiment, poussé le cri de: *A bas les rouges!* et vous ajoutez que ce fait vous a été certifié par des sous-officiers du 18^e léger.

Nous opposons le démenti le plus formel à ces assertions. Le régiment est conduit et administré avec une sollicitude, une bonté qui font désirer à tous de ne jamais changer de commandant.

Les exercices, monsieur, ont lieu très rarement. C'est tout au plus si, depuis deux mois, nous y sommes allés dix fois, et cela, parce que notre colonel ne veut pas fatiguer son régiment par des temps incertains, et alors que règne une épidémie aussi cruelle.

Aucun sergent-major n'a été renvoyé au dépôt; aucun cri n'a été poussé par M. le général en chef en pas-

mais c'est un peu la faute de cet imbécille de portier: s'il s'était mieux expliqué...

— Allons, mon cher M. Brunet, laissons-là le portier et causons de l'affaire qui m'amène ici... Mais à propos, que faisiez-vous donc là-haut?

— J'étais à la répétition d'un vaudeville que nous donnerons au public demain ou après-demain.

— Ah! une pièce nouvelle! et le titre?

— Le titre!

Brunet hésita, car il crut aussi que le titre de la pièce était la cause de la visite qu'il recevait.

— Monsieur, répondit-il avec quelque embarras, c'est une farce à propos du jour de l'an, une petite pièce sans importance, et elle a pour titre: *Coco Pépin* ou *la Nouvelle année*.

— *Coco Pépin*, quel diable de titre!

L'exclamation du secrétaire confirmait les craintes de Brunet, et celui-ci s'appretait à essayer la justification de ce titre malencontreux, lorsque le secrétaire l'en dispensa en lui faisant connaître l'objet de sa démarche.

— M. Brunet, lui dit-il en souriant, le prince vous aime beaucoup.

— Le prince!... c'est un grand homme pour moi, Monsieur.

— Il veut vous avoir à Grosbois; je suis son secré-

sant devant les rangs. Ce sont là des mensonges infâmes, qu'un journal un peu sérieux ne devrait pas accepter d'une manière aussi légère.

C'est bien mal nous juger, monsieur, et les infamies que vous vous plaisez à nous prêter ont, nous vous le répétons, soulevé parmi nous une explosion d'indignation et de mépris.

Assez, monsieur, des marques de sympathie que vous voulez bien nous témoigner; assez de cet intérêt si grand que vous semblez nous porter; nous les repoussons avec un égal dégoût, nous savons trop quel en est le mobile. L'armée, monsieur, sait l'apprécier, et saura en faire justice.

C'est insulter les sous-officiers du 18^e léger que de prétendre qu'ils vous ont dénoncé les faits que vous avancez. Nous vous mettons au défi de citer un seul nom, et nous vous requérons d'insérer dans votre prochain numéro cette réponse à vos articles.

Recevez, monsieur, nos salutations.

(Suivent les signatures des 86 sous-officiers du régiment.)

Nouvelles d'Italie.

Turin, 27 mai.

La maladie du roi empire chaque jour. On l'a déjà saigné quatre fois, et toujours, après un mieux passager, la fièvre reparait plus violente et plus opiniâtre. On commence à avoir des craintes sérieuses sur sa situation. La mort de Victor-Emmanuel nous livrerait pieds et poings liés à la politique de l'Autriche. Déjà les officiers piémontais en garnison à Alexandrie ont été prévenus qu'on leur saurait bon gré de se montrer prévenants pour les Autrichiens; on sait ce que cela veut dire.

La paix définitive n'est point signée, mais le gouvernement paraît n'en prendre aucun souci, certain qu'il est d'obtenir les conditions qu'il voudra en se dévouant à la cause autrichienne.

Le départ de Charles-Albert, la mort du jeune roi et l'alliance avec l'Autriche pourraient bien compromettre la dynastie de la maison de Savoie.

Les hostilités ont recommencé à Rome entre les Français et les Romains.

ITALIE.

Le vapeur la *Marie-Antoinette*, de la compagnie André et Abeille, est arrivé, le 26, à Marseille, des ports d'Italie; il avait quitté Civitta-Vecchia le 24 mai. Les nouvelles qu'il apporte sont complètement dénuées d'intérêt. A cette date, on n'avait point appris que les hostilités eussent été reprises ni qu'on fût parvenu à s'entendre sur les bases d'un accommodement. On continuait toutefois à espérer que la marche des Autrichiens sur Ancône amènerait le triumvirat à placer Rome sous la sauvegarde du drapeau français.

En effet, des lettres de Eorti, reçues à Florence le 19 mai, portent que les Autrichiens avaient traversé cette ville se dirigeant sur Ancône au nombre de 16,000 hommes et 40 pièces d'artillerie, avec une suite considérable de charriots de munitions.

Nous lisons dans les journaux de Rome la note suivante, imprimée en français:

« Pour MM. Mazini, Saffi et Armellini, triumvirs à Rome.

taire particulier et il m'a chargé de vous demander une pièce pour une représentation qu'il veut donner sur le théâtre de cette résidence; je dois vous prévenir d'abord que sa majesté l'empereur y sera avec une partie de sa cour; il faut donc que la pièce que vous demande le prince puisse satisfaire le public d'élite qui vous entendra.

— C'est une chose assez difficile, Monsieur, et nous ne sommes que des acteurs de boulevard; notre répertoire est nombreux, c'est vrai, mais hélas! la qualité ne répond guère à la quantité...

— Ah! ah! vous êtes modeste, beaucoup trop modeste, M. Brunet; vous avez des pièces qui ne seraient pas déplacées sur une scène d'un autre ordre; mais écoutez: nous n'avons pas besoin d'un ouvrage qui se recommande par son mérite littéraire; si nous en voulions un, nous ne viendrions pas chercher au théâtre des Variétés; il nous faut une pièce dans laquelle vous remplissiez le principal rôle.... Le prince veut et prétend faire rire son monde, voilà tout.

Brunet réfléchit un moment:

— Voulez-vous le *Départ pour Saint-Malo*?

(La suite à un prochain numéro.)

du titre de la pièce, et le nom de Pépin, qui était aussi celui d'un roi de France, aurait-il provoqué la susceptibilité ultra-dynastique des censeurs, à la veille des harangues officielles du premier de l'an? Mais en supposant que ce nom déplût, accolé à celui de Coco, dans une bouffonnerie, ce n'était pas une raison suffisante pour défendre l'ouvrage, pour en arrêter brusquement la répétition, et surtout pour envoyer Brunet à la préfecture de police. D'ailleurs, la censure avait primitivement approuvé le titre de la pièce; elle n'y avait vu aucune allusion injurieuse à la dynastie nouvelle, et puis, en admettant que ce titre ne parût plus innocent, elle n'eût eu qu'à en demander la suppression, pour être immédiatement satisfaite.

Pendant que ces choses se passaient sur le théâtre, Brunet était en présence de ce terrible monsieur dont la visite l'avait si fort troublé. Quand il arriva au foyer, l'acteur-administrateur trouva le visiteur se promenant de long en large.

— Ah! enfin vous voilà, dit-il à Brunet en se retournant; c'est fort heureux en vérité, Monsieur!

Brunet salua et s'approchant du monsieur qui était le secrétaire du prince de Neufchâtel:

— Je vous demande pardon, Monsieur, répondit-il avec assez d'assurance, de vous avoir fait attendre;

« Le ministre plénipotentiaire de la République française, en mission à Rome, déclare que le fait annoncé par le *Contemporaneo* du 18 mai 1849, ayant pour titre *Condotta di M. Oudinot*, est une infâme calomnie.

« Rome, le 18 mai 1849, 9 heures 1/2 du matin.

« Ferd. DE LESSEPS. »

L'article du *Contemporaneo*, auquel cette note fait allusion, disait que le général Oudinot avait fait fusiller les prisonniers romains et arborer le pavillon français sur un navire à vapeur appartenant au port de Civitta-Vecchia.

Les journaux italiens publient le bulletin suivant de la victoire remportée par le corps d'armée sorti de Rome à la rencontre des Napolitains.

Du quartier-général près Velletri, le 20 mai 1849.

« Citoyens triumvirs,

« Hier, vers les dix heures du matin, l'avant-garde commandée par le brave Garibaldi, longeant la route consulaire, était parvenue à un mille de Velletri. Là elle fut attaquée par l'ennemi sorti de Velletri même, au nombre d'environ six mille hommes entre cavalerie et infanterie.

« Les républicains ayant, avec leur courage accoutumé, chargé deux fois à la baïonnette les masses ennemies, les contraignirent à se renfermer dans la ville, après avoir laissé sur le champ de bataille 50 prisonniers et bon nombre de morts, entr'autres un chef de bataillon.

« Arrivé moi-même avec le corps de bataille vers deux heures après-midi, je trouvai que l'ennemi répondait par un feu très vif de mousqueterie et d'artillerie à nos troupes qui avaient formé autour des remparts une chaîne dont la gauche s'appuyait à la route consulaire, et la droite sur les hauteurs des Capucini. Alors, faisant relever par des troupes fraîches la première brigade, je continuai autour des murs la reconnaissance, qui fut très vite attendue par l'ardeur de nos troupes. La nuit fit suspendre le feu. Notre perte a été très légère; nous avons eu quelques hommes mis hors de combat et très peu de morts.

« Le général en chef,
« ROSSELLI. »

Dans la nuit, les Napolitains ont évacué Velletri. On annonçait qu'ils étaient en marche de retraite, par Cisterna de Cavallegieri, sur leurs frontières.

AFRIQUE FRANÇAISE.

Alger, le 21 mai 1849.

La colonne de M. le général Bosquet a dû rentrer à Mostaganem le 19, après avoir complété sa mission. Les Flittas et les Beni-Ouragh ont payé le zekkat sans aucune difficulté.

Le général de Ladmirault était le 13 à Chabouniah, et devait, le lendemain, se diriger vers le pays des Ouled-Naïrs. La présence de sa colonne dans le sud de la subdivision de Médéah produit un très bon effet.

M. le général Blangini était le 18 sur l'Oued-Djemaa, il a dû arriver le 19 à Bord-Bozni. Des envoyés de trois fractions de la tribu des Guechtoula s'étaient rendus au près de lui; les deux autres fractions, celles de la montagne, se tenaient encore à l'écart.

Le commandant supérieur de Bougie a fait arrêter, le 12, au milieu d'une assemblée de caïds, réunis par son ordre dans la plaine aux environs de Bougie, Sid Ahmed ou Meherma-Caid el-Kiad des Ouled Abd-el Djebbar, convaincu d'avoir poussé une fraction des Beni-Mimours à refuser de payer l'impôt et à se joindre aux Beni-Seliman pour venir attaquer les tribus soumises.

M. le général de St-Arnaud est arrivé le 13 à Bougie; le 15, il est sorti à la tête d'une petite colonne composée de 600 baïonnettes françaises, 20 fusils de montagne et 600 kabyles, commandés par le chef du bureau arabe. Cette colonne a châtié la fraction insoumise des Beni-Mimours, qui avaient pris part à l'acte d'agression dont leurs voisins avaient été victimes récemment. L'ennemi ayant voulu suivre la colonne, à son retour, a donné dans une embuscade de grenadiers du 51e; il a laissé 10 hommes sur le terrain; nous avons eu trois hommes blessés.

Le général de Salles a dû quitter Sétif le 19, pour opérer sa jonction au col de Bon-Joan, le 21, avec M. le général de St-Arnaud.

Le chériff, qui avait attaqué El-Arouch le 29 avril, est toujours dans les montagnes situées à l'ouest de Collo. Trois autres chériffs sont allés le rejoindre. Une colonne, commandée par le général Herbillon, a dû se mettre en marche le 18, pour opérer

dans le Zouagha et aller rétablir la paix troublée, un moment, par l'apparition de ces fanatiques. Pendant l'opération du général Herbillon, une colonne mobile, placée sous les ordres du commandant supérieur de Philippeville, rayonnera autour d'El-Arouch et assurera la tranquillité de la route et des villages situés aux environs.

Le bruit courait ce matin que les négociations pour le nouveau ministère étaient presque terminées. On parlait surtout de l'entrée de M. Dufaure et de la sortie de M. de Falloux. On pensait toutefois que la composition du nouveau ministère ne serait connue que le jour où le message du président serait communiqué à l'Assemblée.

Dimanche, la nouvelle Assemblée s'est réunie dans l'ancienne salle de la chambre des députés. Cette réunion n'offrait pas l'aspect auquel on s'était attendu; on n'a vu ni blouses, ni cravates et ceintures rouges, ni aucun travestissement d'atelier. Il y avait seulement au côté gauche quelques jaquettes à carreaux saillants, quelques chapeaux en feutre noir, mous, ronds, bosselés et à larges bords. Les trois sous-officiers Boichot, Rattier et Commissaire, élus représentants, étaient en petite tenue et sans épaulettes. Commissaire fonctionnait au bureau comme secrétaire. Plusieurs nouveaux membres de la législative discutaient avec une certaine aigreur la prétention affichée par la note insérée au *Moniteur* d'hier. On sait que par cette note le président de l'Assemblée nationale invite les membres du bureau à se réunir, lundi 28 mai, à onze heures dans le cabinet de la présidence, à l'effet d'y recevoir les membres du bureau provisoire de l'Assemblée législative. On rappelait avec beaucoup de vivacité l'observation faite par M. Dupin : à savoir que l'Assemblée législative n'a nul ordre à recevoir de l'Assemblée qui l'a précédée, et qu'entre ces deux Assemblées aucun lien de solidarité, aucun contact ne saurait subsister.

Comme nous l'avons annoncé, on s'attendait aujourd'hui à une démonstration assez violente. La foule était en effet compacte autour du Palais Législatif. On entendait prononcer souvent le cri de : Vive la République sociale! et surtout au moment où quelques représentants connus passaient. L'affluence est devenue telle à midi, que les portes latérales de l'Assemblée législative ont été fermées; néanmoins, aucunes dispositions militaires ne paraissaient être prises au dehors, quelques gardiens de ville seuls invitaient la foule à se disperser.

Vers une heure et demie, les groupes semblaient agités par des dispositions plus violentes que celles manifestées dès le matin. Les cris de : Vive la République sociale! redoublaient, des clameurs menaçantes s'y mêlaient.

M. le général commandant le Palais Législatif a donné aussitôt les ordres les plus énergiques. M. le général Changarnier, averti immédiatement, a ordonné de faire évacuer sans exception tous les alentours du palais de l'Assemblée.

Aussitôt des escadrons de dragons, de lanciers, ainsi que plusieurs détachements d'infanterie ont fait des patrouilles et ont pris position pour la défense.

En quelques instants, le quai, la rue et la place Bourgogne ont été complètement libres. Aucun accident n'est à déplorer.

On a fait des arrestations, et les émeutiers peu nombreux se sont retirés sans apporter de résistance et en criant vive la république sociale! Les Tuileries ont été également évacuées sans difficulté.

Paris est tranquille, la population ne paraît même pas s'occuper du tout de l'installation du nouveau pouvoir législatif du pays et des troubles avec lesquels quelques anarchistes isolés voulaient l'accueillir. A 3 heures, des piquets ont pris les armes dans plusieurs légions et sont prêts à tout événement. S'il y avait nécessité de réunir les légions de garde nationale pour la défense de l'ordre, de la paix publique et de l'Assemblée législative, Paris se lèverait tout entier; mais en ce moment le calme est universel.

Aujourd'hui, à midi, l'Assemblée législative a pris possession de la salle qui était occupée samedi par l'Assemblée nationale. Cela s'est fait fort paisiblement.

M. Kératry, quoique octogénaire, a prononcé d'une voix ferme quelques mots pour invoquer la bienveillance de l'Assemblée. Après lui, M. O. Barrot est venu reconnaître, au nom du gouvernement, que l'Assemblée tenait son droit du peuple et de la Constitution.

Il n'a pas dit, comme autrefois le garde-des-sceaux : Au nom du roi, je déclare la session ouverte; il a, au contraire, constaté le droit inhérent à la chambre

de s'organiser elle-même et de commencer ses travaux immédiatement.

Les bureaux ont été tirés au sort, et l'on s'y est retiré pour se distribuer les dossiers électoraux. C'est demain que commencera la vérification des pouvoirs.

Au dedans tout était parfaitement calme. Les nouveaux représentants s'abordaient en se félicitant.

Nous avons remarqué Boichot et Rattier en uniforme; ils ont pris place à la seconde section de gauche.

Dans la rue de Bourgogne et sur le pont, quelques centaines d'hommes en blouse ont fait une ovation à Lagrange, et ont crié : *Vive l'amnistie!*

Chronique parisienne.

On annonce que M. de Lamartine va se fixer en Palestine; il a demandé, dit-on, une concession de terrain dans le Liban, à l'endroit où il a déjà séjourné lors de son voyage en Orient.

— Aujourd'hui le journal le *Peuple* double le prix de vente de ses numéros pour couvrir le montant d'une amende de 24,000 francs. C'est bien là une idée de l'inventeur de la Banque du Peuple. Nous doutons que les badauds, qui trouvaient le sel trop cher, consentent à donner dix centimes pour un pareil recueil d'injures et de sottises.

— Aujourd'hui les ouvriers de M. Napoléon Chaix célèbrent par un concert, l'inauguration, dans leurs ateliers, de la statue de Guttemberg. Plusieurs notabilités musicales se feront entendre; Mlle Jenny Rossignon doit y chanter la ballade de *Marie Tudor*, *Jenny l'Ouvrière*, et plusieurs morceaux qu'elle a déjà fait entendre avec succès.

— Dans la séance du 25 mai, la commission municipale et départementale de la ville de Paris a, sur la proposition de M. le préfet de la Seine, voté une concession de terrain à perpétuité pour l'inhumation des jeunes Berlié et Londe, élèves internes de la Salpêtrière, qui ont succombé récemment, atteints du fléau qui a exercé dans cet hospice de si cruels ravages.

— Un événement affreux vient de plonger dans le deuil une des plus honorables familles de commerçants du 8e arrondissement.

Le jeune M..., élève d'un des lycées nationaux de Paris, était sorti hier jeudi, pour passer la journée dans sa famille. En faisant des armes avec un de ses condisciples dans le jardin de la fabrique, le fleuret de son adversaire se démoucheta, et, passant à travers les mailles du masque, blessa si cruellement le jeune M... à l'œil, que deux heures après il était mort. L'auteur de ce funeste accident est, assure-t-on, presque fou de désespoir; il y a trois ans, déjà, le frère aîné était mort d'une chute de cheval en accompagnant, comme sous-officier de cavalerie, un des princes de la maison d'Orléans au camp de Fontainebleau, et aujourd'hui on désespère des jours de la mère de ces malheureux jeunes gens.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

Séance d'ouverture. — 28 mai.

Une grande foule en blouse est rassemblée dans tous les environs du palais législatif. Les ouvriers ne travaillent point aujourd'hui, et leur curiosité est encore stimulée par l'espérance qu'on leur a donnée que la nouvelle Assemblée fera une démonstration pour acclamer la République ainsi que l'a fait l'Assemblée constituante.

MM. les représentants arrivent successivement et prennent leur place.

Le fauteuil est occupé par M. Kératry, président d'âge.

On voit au bureau, en costume de sergent des chasseurs de Vincennes, M. Commissaire, qui remplit les fonctions de secrétaire.

Les sergents Rattier et Boichot sont à côté l'un de l'autre, aux bancs de la gauche.

M. Nadaud, ouvrier maçon, nommé dans la Creuse, est placé au haut de la Montagne.

Beaucoup de représentants se serrent la main avec affection.

On remarque que MM. Vezin, Dahirel et quelques autres se donnent des accolades toutes fraternelles.

Le maréchal Bugeaud reçoit les félicitations d'un grand nombre de ses collègues.

Le général Changarnier a paru aussi quelques instants dans la salle des séances.

A midi et demi la séance est ouverte.

M. Kératry, président d'âge, s'exprime ainsi :

Messieurs les représentants de la première Assemblée législative de la République française,

Le ciel, en prolongeant mes jours au-delà de la limite ordinaire assignée à la vie humaine, et le choix de mes braves compatriotes du Finistère, qui, pendant plus de trente ans, m'ont accordé leur confiance, m'ont appelé à ce fauteuil.

Je sens toutes les obligations que ce double choix m'impose. Je porte un juste tribut de ma reconnaissance à la double source d'où il émane. Je vais essayer de réussir, et j'espère le faire avec vos soins et votre bienveillance, à constituer cette chambre, à la régulariser, et à lui donner les officiers avec lesquels elle doit marcher dans la régularité de ses pouvoirs. Nous allons d'abord procéder à la formation des bureaux, ensuite à la vérification des pouvoirs. Quand les pouvoirs seront vérifiés, j'inviterai mes collègues à mettre de côté ceux qui pourraient souffrir quelques observations et à les réserver pour des rapports spéciaux. Quant aux procès-verbaux, qui offriront peu de difficultés, je crois que la chambre sera disposée à leur donner son attention dès ces premiers moments de son existence.

Il m'a été adressé cinq demandes de congé. (Oh ! oh ! déjà !) Elles sont motivées sur l'état de santé des représentants malades, valétudinaires, qui m'écrivent. (Ce sont MM. de la Rochejacquelein, Corcelles, Treillard, Lupé et un cinquième dont nous n'entendons pas le nom.)

M. le président lit ensuite la déclaration suivante :

« Attendu que l'Assemblée législative tient ses pouvoirs directement de la Constitution et des lois, je proclame que la session de l'Assemblée législative est dès à présent ouverte, aux termes des articles 12 et 17 du règlement. Il va être procédé au tirage au sort des bureaux, où j'ai fait déposer un nombre suffisant de procès-verbaux d'élection pour que chaque bureau puisse employer son temps utilement. S'il y a lieu à une reprise de la séance publique aujourd'hui même, l'Assemblée en sera instruite. En cas contraire, ce sera pour demain. »

M. Odilon Barrot prend la parole en ces termes :

Citoyens représentants, aux termes de la Constitution, l'Assemblée législative est convoquée de plein droit; elle tient ses pouvoirs de la volonté de la nation et de la Constitution. Le pouvoir exécutif ne peut donc que se borner à constater le fait de votre réunion et à s'associer aux expériences qui en naissent. Il est appelé à vous présenter l'exposé des affaires de la République; il se hâtera de remplir ce devoir aussitôt que l'Assemblée sera constituée.

M. Lacroix, ministre des travaux publics, dit que la salle actuelle des séances a été disposée pour un nombre de 900 représentants; que celui de l'Assemblée législative n'étant que de 750, cela permet d'améliorer ses dispositions. Je demande à l'Assemblée de vouloir bien, pendant quelques jours, siéger dans l'ancienne salle. — **Accordé.**

En conséquence, demain, la séance aura lieu dans l'ancienne salle.

Le président, qui est resté au fauteuil, annonce que jusqu'à nouvel ordre les séances continueront dans la salle actuelle, l'architecte n'étant pas encore en mesure de commencer les travaux.

La séance est levée à 2 heures.

A 2 heures 1/2 les groupes qui entourent le palais, étaient plus nombreux et plus turbulents. Des cris de : Vive la République ! et même quelques cris de : Vive l'amnistie ! ont été répétés avec violence. Il paraît même que deux sergents de ville ont été un peu maltraités en repoussant la foule; mais par un ordre donné par le général Changarnier, qui était dès 9 heures au palais de l'Assemblée, des pelotons de cavalerie ont débouché de toutes les rues et dissipé tous les rassemblements de la place de Bourgogne et des quais, et la tranquillité n'a pas été autrement troublée.

NOUVELLES LOCALES.

Il doit y avoir aujourd'hui une réunion des propriétaires des Brotteaux pour protester contre une décision récente du conseil municipal de la Guillotière, qui a loué les carrés de gazon de la place Béranger, pour y établir un café et une laiterie suisse.

Dans le temps, déjà, de vives réclamations s'élevaient contre la construction des casernes en planches que l'autorité militaire avait fait bâtir sur ce même emplacement. MM. les propriétaires, outre l'inconvénient d'écraser une place magnifique, nient à la ville le droit de disposer d'emplacements accordés dans le temps par les hospices, pour une destination spéciale que nul n'a le droit de changer.

— Avant-hier lundi, 28 mai, à trois heures et demie de relevée, le corps d'un enfant mâle nouveau-né a été trouvé surnageant dans les eaux de la Saône, vis-à-vis de l'Homme de la Roche. Ce petit cadavre est en entière putréfaction, ce qui fait présumer que ce crime remonte à une huitaine de jours au moins. La police étant présente lors de cette découverte, l'enfant a été immédiatement transporté dans la salle de dissection de l'Hôtel-Dieu, où les hommes de l'art feront l'autopsie et détermineront la cause de la mort. En attendant, la police a commencé ses recherches pour tâcher de découvrir l'auteur de ce crime.

— Nous lisons dans la *Gazette de Lyon* :

« Il s'est passé plusieurs faits récents qui dénotent une audace inouïe chez les malfaiteurs qui exploitent notre ville. Nous nous empressons d'en signaler quelques uns pour fixer l'attention des autorités et stimuler le zèle de la police. »

« Samedi soir, un ouvrier rentrait à Lyon, rapportant de la campagne, où il avait travaillé, son pécule de la semaine. Il a été brusquement assailli sur le pont Tilsitt par trois mauvais sujets qui se sont rués sur lui à l'improviste. Lui asséner de violents coups sur la tête, le renverser, lui voler sa ceinture, et le saisir ensuite par les pieds et la tête pour le jeter à la Saône par-dessus le parapet, tout cela ne fut que l'affaire d'une minute. Aussi le malheureux n'eut-il pas le temps de crier au secours pour appeler la sentinelle du poste voisin qui était à peine distante de cent pas. Le froid de l'eau ranima ses sens évanouis. Il se mit à nager et parvint à aborder sur le quai Saint-Georges où il a été recueilli par la charité d'une vieille femme. »

« La nuit suivante, un autre malheureux a été victime d'un accident semblable, dans le quartier de la Grand'Côte. Les malfaiteurs, après l'avoir étourdi et renversé sous leurs coups, l'ont dévalisé, et l'ont ensuite laissé pour mort sur la place. Des personnes charitables qui lui ont porté secours, l'ont heureusement rappelé à la vie. »

— La propagande démocratique et sociale a tous les jours des inventions nouvelles pour arriver à ses fins. Ainsi avant-hier, à Vernaison, un orateur monte sur une table dans un café et fait la lecture d'un de nos journaux rouges à haute voix avec forces commentaires et gestes des plus énergiques. Ajoutons toutefois que cet énergumène n'a pas produit un grand effet sur la nombreuse assistance qui haussait les épaules autour de lui. Il n'en est pas moins vrai qu'il existe toujours quelques badauds qui vont grossir le nombre des recrues du parti anarchique.

— Dans sa séance extraordinaire du 25 mai courant, l'Académie des Sciences de Toulouse, après avoir entendu le rapport d'une commission, a décerné le prix du concours ouvert pour l'année 1849, sur la *colique de plomb*, à M. Brachet, docteur en médecine à Lyon.

M. Hérard, docteur en médecine à Paris, a obtenu dans ce concours une mention honorable.

En outre de ces récompenses, l'Académie les a inscrits sur la liste des associés correspondants.

— On lit dans le *Courrier de l'Isère* :

Des voyageurs arrivés ce matin de Valence nous ont rapporté qu'un rassemblement tumultueux avait eu lieu à Saint-Marcellin dans la soirée de dimanche, sous les fenêtres de la cure, où se trouvaient réunis M. l'évêque de Grenoble, M. le général de Luzy, M. le colonel du 20^e et les autorités de la ville. Quelle était la cause de ce tumulte ? Il paraît que la musique du 20^e n'avait pas mis assez d'empressement à jouer la *Marseillaise*, demandée à grands cris par des gens qui ne cherchaient sans doute qu'une occasion de faire du désordre; car, lorsqu'on eut satisfait à leurs désirs, les perturbateurs continuèrent à parcourir les rues de Saint-Marcellin jusqu'à une heure fort avancée de la nuit et troublèrent le sommeil des habitants paisibles, en hurlant des chansons de circonstance et en criant sous les fenêtres des autorités et des principaux citoyens : *A bas les blancs !*

— Une collision déplorable a eu lieu dimanche à la vogue de Saint-Quentin, entre les habitants de cette commune et des militaires du 22^e.

Voici à quelle occasion :

Un soldat ayant reçu l'ordre de se rendre à la salle de police, quelques individus voulurent s'opposer à ce qu'il subit cette punition. Le capitaine qui la lui avait infligée persista et ordonna à un sous-officier d'emmener le soldat. La résistance devint alors plus vive du côté des habitants; l'un d'eux saisit une pierre et la lança avec une telle violence à la tête du capitaine Vacher, que ce dernier en eût deux dents brisées et les lèvres fendues. A la vue du sang de leur capitaine, les soldats qui se trouvaient près de lui se précipitèrent sur les agresseurs et il s'établit entre eux une lutte fort grave, à la suite de laquelle plusieurs personnes, dit-on, ont été blessées.

Nouvelles étrangères.

ANGLETERRE.

On mande de St-Petersbourg, 18 mai :

Depuis hier la Newa est débarrassée de ses glaces, et les premiers bateaux à vapeur étrangers sont arrivés. Maintenant, notre flotte, composée, dit-on, de 60 voiles, pourra partir pour la Baltique ou pour le Sund.

L'Assemblée nationale de Francfort, dans sa séance du 25 mai, a adopté les résolutions suivantes, à la majorité de 97 voix contre 65 : 1^o Les troupes des Etats qui refusent de reconnaître l'Assemblée nationale et ses décisions seront éloignées du territoire des Etats fidèles à la Constitution, à moins qu'elles ne prêtent le serment sur la Constitution; 2^o L'Assemblée nationale attendra jusqu'à demain midi la réponse du ministère de l'empire par rapport à l'exécution de cette résolution.

On affirme que l'archiduc vicair général de l'empire a reçu de nouveau, hier, par le télégraphe de Berlin, l'invitation de déposer ses fonctions entre les mains du roi de Prusse, et qu'on l'a même engagé à fixer le jour de sa retraite. On prétend que pour décider l'archiduc à céder, on l'a menacé de ne pas lui envoyer de troupes pour rétablir l'ordre. L'archiduc persiste dans sa résolution de ne remettre ses pouvoirs qu'à l'Assemblée nationale.

On mande du Schleswig-Holstein que le bombardement de Frédéricia a recommencé avec plus de force que jamais.

On lit dans la *Gazette d'Autbourg*, sous la rubrique de Vienne, le 21 mai :

Le prince héritier présomptif de la couronne de Russie était allé au devant de l'empereur d'Autriche; il a rencontré S. M. à Hradisch. Ils se sont rendus à Ollmütz et y ont passé la nuit. Ils sont arrivés hier par le chemin de fer à Cracovie, où l'empereur de Russie les attendait pour conduire l'empereur Joseph à Varsovie. Le prince Schwarzenberg accompagne l'empereur, et M. de Medem est parti hier soir pour Varsovie.

Plusieurs journaux allemands démentent de nouveau la nouvelle que Bude est tombée aux mains des Hongrois.

On écrit de Francfort, le 23 :

« Un officier bavarois, venant directement de Landau, représente l'état de cette forteresse comme désespéré. La garnison ne se compose plus que de 800 hommes, sur lesquels on ne peut trop compter. Le colonel Burkard, vieil officier qui a fait la campagne de Russie, s'est enfermé, avec un certain nombre d'autres officiers, dans les deux grands magasins à poudre de la porte d'Allemagne et de la porte de France, en déclarant qu'ils se feraient sauter, dès que les insurgés seraient entrés. »

« Quiconque connaît ce vieil officier ne peut douter qu'il tiendra son serment. »

On nous écrit de Hradisch, le 17 :

« Hier soir à 8 heures, des officiers et des ingénieurs russes ont examiné, non seulement la ville, mais encore les fortifications et les retranchements. Tous les points favorables dans les jardins et les terrasses qui entourent la ville sont pourvus de canons. 100,000 Russes et plus de 600 canons du plus lourd calibre vont venir en Moravie et particulièrement dans notre contrée. Nuit et jour des courriers passent par ici dans toutes les directions. »

Nouvelles diverses.

Le 19 de ce mois, un combat à outrance a eu lieu entre quatre gendarmes de la brigade de Domme et un bandit nommé Selve, qui s'était retranché dans sa maison, au village de Lalande, commune de Vitrac. Selve, établi à la lucarne de son grenier, a fait feu deux fois sur les agents de la force publique; le premier coup a raté, et le second a effleuré le visage du gendarme Baudet. Le brigand allait tirer de nouveau et ajustait déjà le gendarme Lafon, quand celui-ci le prévint et lui adressa un coup de carabine si bien dirigé, que Selve, atteint à la tête, tomba raide mort dans le jardin. On a trouvé sur le cadavre un pistolet chargé jusqu'à l'extrémité du canon, de la poudre, des balles et des paquets de petits clous propres à servir de munitions.

— Le gouvernement turc vient de fonder aux portes de Constantinople une ferme modèle d'agriculture, dirigée par un ancien élève de l'école Grignon. Les professeurs, comme les élèves, sont tous Arméniens non unis, au nombre de 50. Le cours se fait en français.

— Une circonstance assez singulière c'est que l'histoire de la prise et du sac de Rome, par le fameux comte de Bourbon, sous Charles-Quint, a été écrite par un contemporain nommé Jacques Bonaparte, que la famille Bonaparte compte au nombre de ses ancêtres.

— Une compagnie vient de réunir les capitaux nécessaires pour fonder et ouvrir à Paris, rue de la Banque, n^o 15, de vastes salles où les inventeurs et les fabricants arrivent tardivement, et privés des honneurs de l'exposition, pourront faire l'exhibition de leurs produits et les soumettre à l'attention publique, qui classe tout à sa juste valeur.

A. MEINEL, gérant.

CHANOINE, imprimeur, 27 rue, 18, place de la Charité